



# Assemblée Générale 2023

Rédigé sur PowerPoint, ce Rapport Moral se lit facilement sur internet sans en faire un tirage - papier

## **RAPPORT MORAL du Président**

### **Notre association 6 ans d'existence !**

- 1/ Tirons les enseignements des services qu'elle a rendus
- 2/ La concertation avec nos élues/élus = qu'en est-il ?
- 3/ 2024 = Quelle orientation donner à notre action pour mieux répondre aux besoins des habitants ?
- 4/ Comment concrètement faire pour que, dès 2024, l'apport de l'association soit pris en compte ?

# **1 / Après 6 ans d'existence, tirons les enseignements des services rendus par notre Association !**

1.1. Dans quel cadre avons-nous apporté des services à la population ?

1.2. Concrètement comment avons-nous agi ?

## 1.1 Dans quel “cadre” avons-nous apporté nos services à la population ?

L’avenir de St Pair ne pouvant se faire correctement qu’avec l’adhésion du plus grand nombre de ses habitants, nous avons décidé d’être force de propositions résolument positive et constructive dans le cadre des projets de notre municipalité

Notre municipalité ayant opté pour :

***« Faire avec les habitants en utilisant  
la dynamique apportée par l’associatif »***

**nous nous sommes donc mobilisés pour apporter cette “dynamique-là” !**

## 1.2. Concrètement comment s'est réalisée cette « dynamique » ?

- 1) Au travers de quelques-unes de nos actions, voyons comment elle s'est réalisée
- 2) Un moyen de base pour la réaliser : l'enquête
- 3) L'enquête est essentielle mais elle a sa propre limite

## 1) Au travers de quelques-unes de nos actions, voyons comment cette dynamique s'est réalisée

Le Président a alors repris quelques-unes des actions de notre association (dont vous trouverez, pour chacune, une présentation assez complète dans le site internet de l'association)  
Pour chacune d'elles, il a fait un commentaire (voir ci-dessous) sur la dynamique apportée par notre association

### Place Marland : suggestion par notre Association d'un aménagement pour un budget de 100.000 euros

Fin 2020 la municipalité prévoyait consacrer un budget de 800.000 euros pour moderniser le centre-ville de St Pair dont 100.000 euros pour aménager la Place Maurice Marland.

Sollicités par le Comité de Pilotage, nous nous sommes mis au travail et avons proposé un PROJET d'aménagement de la Place Marland

Prenez un moment pour consulter notre importante contribution (7 fichiers) et vous rendre compte de la dynamique qu'a apportée notre Association à la demande des élus/élus.

Projet remis au Comité de Pilotage et nous n'avons alors pas été appelés à poursuivre une co-construction avec le Cabinet Conseil sélectionné par la suite.

### Projet de transformation de la Place de Gaulle et de ses abords

Fin 2021 Nous avons mené une enquête auprès des habitants.

Vous trouverez dans le site internet les résultats très concrets de cette enquête et les propositions d'action que nous en avons tirées.

Contribution ou « Dynamique » de notre association remise par courrier à Mme la Maire.

Et depuis, pas de réponse, ni d'échanges, pas d'invitation à co-construire ...

### Sur le Projet de Kairon-Bourg les habitants s'engagent

Même démarche que celle menée sur St Pair.

Des habitants de Kairon-Bourg ont pris notre relai pour consulter et aussi informer les habitants

La dynamique enclenchée avec des réactions écrites d'habitants au Projet présenté n'a pas du tout été saisie par la Mairie

Voir, dans notre site internet, la présentation faite par Jacky Guiheneuf de la concertation avec la population qui s'est limitée de la part de nos élus/élus à une déclaration d'intention.

## Le site exceptionnel du Carmel

Rappelons la décision du Maire, fin août 2018, de faire préemption. Décision trop tardive qui a provoqué l'enclenchement d'une très longue procédure judiciaire toujours en cours.

Décision de préemption prise sans aucune concertation avec la population, ni sur le projet, ni sur le plan d'aménagement, ni sur la façon de résoudre les besoins très lourds de financement !

La « dynamique » apportée par notre Association a consisté :

1/

À inviter le Maire à présenter à la population l'ensemble de son PROJET de préemption. Invitation à laquelle il n'a pas répondu.

2/

A mener une enquête auprès de la population

2/

A traduire - sous la forme d'esquisses et d'un PROJET l'aménagement des terrains qui entourent le Monastère - le CHOIX de la population. Nous avons fait appel à deux architectes pour mener à bien ce travail.

Au terme de la procédure judiciaire toujours en cours, notre association se mettra au service des Saint-Pairais pour conforter et développer cette première dynamique !

Le Président poursuit la présentation des actions significatives de notre Association comme par exemple (voir sur le site internet de l'Association) :

**=> L'avenir de St Pair et le changement du climat**

**=> Manquer d'eau à St Pair ... c'était inimaginable**

**=> La campagne électorale des municipales**

**=> Le projet de « bétonner » la Place Maurice Marland**

Il met en évidence, pour chacune de ces actions, la dynamique sur laquelle notre Maire et ses adjoints auraient pu s'appuyer en application du programme de cette municipalité.

Dans les faits, cette dynamique n'a pas du tout été captée par la Maire et ses adjoints

## 2) Notre outil de base : l'enquête !

Pour nous exprimer **au nom de la population** d'abord et avant tout : **ECOUTER**

Et ECOUTER  
selon un processus éprouvé

Ainsi

- ⇒ Faire émerger des tendances de fond
- ⇒ Avec un niveau de fiabilité élevé

Grande surprise devant l'importance de **la masse d'informations** très intéressantes qui ont été recueillies !

Nous vous invitons à les consulter pour vous permettre d'apprécier à la fois l'importance et le grand intérêt de cette masse d'informations

(voir les fichiers de l'enquête dans Actions menées en 2022)!

=> Elles sont écrites, elles sont lues, mais nous n'avons aucun retour d'élues/élus qui auraient pris ces informations comme une perche à saisir ...

Visualisons 3 extraits ci-après pour avoir une idée précise et concrète de l'apport de notre Association !

**1<sup>er</sup> Extrait du VERBATIM de l'enquête auprès de 200 habitants  
(les deux grands travaux : centre ville St Pair et Kairon-Bourg)**

*« Et si on commençait par parler des besoins concrets au quotidien ? »*

La vitesse en ville et la circulation

Les parkings et le stationnement

Les piétons

Les trottoirs

Les lignes de bus

La Plage

(Voir dans le VERBATIM pour chacun de ces points les précisions apportées par les enquêtés)



## 2ème extrait du VERBATIM de l'enquête auprès de 200 habitants / les deux grands travaux

### « Qui n'a pas un problème dans sa rue ?

« La route de l'Ecuto à mettre en sens unique. Les trottoirs sont à revoir.

« La Mairie ne prend pas en compte les doléances des habitants

« Rue Saint Michel, enlever les bacs à fleurs et planter des pommiers sur les espaces disponibles

« Rue Charles Mathurin, faire respecter la vitesse limitée à 30 km sur la ( pas vu de contrôles cet été),

« danger pour les familles avec de jeunes enfants du fait de l'absence de trottoir

« bien matérialisé sur certaines portions.

« Rue des Ardilliers : nécessité d'aménager les trottoirs Pistes cyclables à généraliser

Etc. (la suite à lire dans le VERBATIM)



### 3) L'ENQUÊTE et sa propre limite

*« Le rôle de l'association UAASP  
ne me semble pas seulement  
de demander l'avis des St Pairais sur tel ou  
tel projet ....*

*... mais c'est aussi  
d'influer les décisions  
et au moins de faire appliquer  
les engagements pris par nos élus/élues »*

Extrait du Verbatim

Aux yeux du Président, cette position nette d'un enquêté :

1. traduit bien la difficulté rencontrée par notre Association à St Pair
2. mais elle correspond fort bien à ce qui se fait dans certaines communes, par exemple à Saint Lunaire, comme nous l'avons déjà présenté à la dernière AG (voir le PV de cette AG) et aussi dans bien d'autres communes (voir, entre autres, la Maison de la citoyenneté à Kingersheim)

La question qui se pose désormais à nous est donc :

Comment réussir à ce que les propositions qui émanent de notre travail d'écoute de la population soient prises effectivement en compte par nos élus/élus ?

## 2/ La concertation avec nos élues/élus ?

Elle en est au stade des balbutiements

La question qui se pose à nous :

**Que devons-nous faire, nous-même, pour ne pas en rester à ce stade ?**

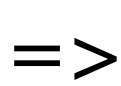
Pour nous aider à répondre à cette question, nous allons

=> vous présenter une façon de faire qui a été pratiquée récemment sur Kairon  
Et en débattre avec vous

⇒ vous présenter aussi notre implication dans une démarche commune avec d'autres associations dans GTM  
Et en débattre avec vous

### 3/ Orientation de notre action en 2024 : proposition !

- => Présentation d'une façon de faire qui a été appliquée récemment à Kairon-Bourg  
Enseignements à en tirer
  
- => Présentation de notre implication dans une démarche commune avec d'autres associations au sein de GTM  
Le but : agir ensemble sur des questions transverses



## Présentation d'une façon de faire qui a été appliquée récemment à Kairon-Bourg Enseignements à en tirer

Voir le fichier dans notre site internet de l'exposé de Jacky Guiheneuf  
« 23.12.16\_Projet Kairon-Bourg\_des habitants s'expriment

### Le contexte :

Le projet de modernisation du centre bourg de Kairon-Bourg a fait l'objet d'un long travail préparatoire du CAUE.(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Le BE technique sélectionné par les élues/élus réunis en Comité de Pilotage a proposé un aménagement du centre de Kairon-Bourg. Mme la Maire l'a présenté en réunion publique en invitant les habitants à lui adresser leurs remarques en les assurant qu'elles seront remises au BE et qu'une réponse globale sera apportée aux habitants.

Toutes les lettres des habitants sont restées sans réponse, laissant les habitants concernés sans voix.

Mais, compte-tenu des risques sérieux que recèle ce projet, certains ont tenu à prendre rendez-vous avec notre Maire pour alerter. Alerte qui n'a pas non plus été prise en compte !

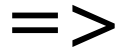
### **Dans ce contexte, une alerte provenant d'un habitant a été prise en compte ! Comment ?**

Pendant les travaux, alerte a été adressée à Mme la Maire par un des habitants et, sans réponse, un mois plus tard, la même alerte a été adressée au CAUE qui a réagi en envoyant à Mme la Maire une « Note de Conseil ».

### Résultat :

- La destruction des haies a été stoppée et des arbres ont été replantés
- La station de relevage a été recouverte d'un revêtement perméable (bien que trois fois plus cher que le revêtement prévu)

**Après cette présentation, un débat a eu lieu pour tenter de tirer des enseignements pour demain**



Présentation de notre implication dans une démarche commune avec d'autres associations au sein de GTM

Le but : agir ensemble sur des questions transverses

Des associations citoyennes au sein de GTM ont souhaité échanger sur des questions d'importance qui sont transverses aux différentes communes.

Nous avons été invités à coopérer avec elles et à participer à une réunion avec le Président de GTM, le Maire de Granville et le vice Président de GTM en charge de l'aménagement du territoire, de la planification et de l'urbanisme. Réunion fort bien animée par la Président de l'APPG

Cette réunion a été fort bien ressentie de part et d'autre : très bonne écoute de part et d'autre, échanges directs, réponses aux questions sans langue de bois ...

Nous nous sommes donc impliqués dans les travaux de ce groupe.

Vous trouverez dans le site internet la lettre co-signée adressée au Président de GTM et au Président du Conseil départemental de la Manche

Nous vous tiendrons informés des suites qui seront apportées à cette lettre

**Cette démarche a fait l'objet d'un débat.  
Unanimement l'accord a été donné pour poursuivre dans cette direction.**

**2024 !**

**Comment concrètement faire pour que, dès 2024,  
l'apport de notre association soit pris en compte ?**

Au terme de la présentation par le Président de ce Rapport Moral et des débats qui en ont résulté, il a été décidé :

1. Que l'association allait désormais travailler les questions de fond qui concernent l'avenir de notre commune. Elle sollicitera régulièrement nos élu·es/élu·és pour les inviter à avancer de concert avec les habitants pour mettre au point des solutions.
2. Que l'association étudierait les demandes d'habitants faites à la Mairie et restées sans réponse. Elle agira alors en conséquence.